

**Arrêté du 17 octobre 2013 portant nomination à une commission régionale d'inscription  
et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes  
NOR : JUSC1325381A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 ;*

*Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;*

*Vu l'arrêté du 22 novembre 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Basse-Terre ;*

*Vu les arrêtés du 9 mai et du 10 décembre 2012 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Basse-Terre ;*

*Vu les propositions du ministre de l'économie et des finances, en date du 20 août 2013 ;*

*Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Basse-Terre, en date du 11 septembre 2013 ;*

*Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes Guadeloupe-Guyane-Martinique, en date du 18 septembre 2013 ;*

*Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Basse-Terre et du procureur général près ladite cour, en date du 2 octobre 2013 ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Basse-Terre :

En qualité de président

M. André ROGER, conseiller à ladite cour, titulaire.

Mme Joëlle SAUVAGE, présidente de la chambre de l'instruction à ladite cour, suppléante.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Jean-Luc MARON, premier conseiller à la chambre régionale des comptes Guadeloupe-Guyane-Martinique, titulaire.

M. Alexandre ABOU, premier conseiller à la chambre régionale des comptes Guadeloupe-Guyane-Martinique, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Sébastien TOURNAUX, professeur de droit privé à l'université des Antilles et de la Guyane, titulaire.

M. Christian HEN, professeur de droit public à l'université des Antilles et de la Guyane, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Gérard DERUSSY, avocat au barreau de la Guadeloupe, titulaire.

Mme Gisèle AUGUSTE, présidente du tribunal de grande instance de Basse-Terre, titulaire.

M. Hugues TARQUIN, juge consulaire au tribunal mixte de commerce de Basse-Terre, suppléant.

M. Laurent BEN-KEMOUN, premier vice-président du tribunal de grande instance de Point-à-Pitre, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Claude VAUCHOT, directeur régional des finances publiques de la Martinique, titulaire.

Mme Sonia SAVON, responsable du pôle « Gestion fiscale » à la direction régionale des finances publiques de la Martinique, suppléante.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Jacques-Henri MONFRET, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Basse-Terre, titulaire.

M. Valère MOUEZA, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Basse-Terre, suppléant.

#### **Article 2**

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 17 octobre 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et  
par délégation,  
La sous-directrice du droit économique,

**Aude AB-DER-HALDEN**